

## EN ORDRE DE MARCHÉ

La feuille de route de l'exécutif municipal, pour les prochains mois, repose sur un objectif de cohésion sociale. p. 3

## PRÉPARER L'AVENIR

Dans un contexte qui met à mal le rôle des communes, Hubert Wulfranc revient sur ses ambitions pour la ville. p. 4 et 5

## ESPRIT D'ÉQUIPE

Découvrez la composition et les délégations de la nouvelle équipe municipale élue pour six ans. p. 6 et 7

## MAIRIE : MODE D'EMPLOI

Comment la mairie fonctionne-t-elle en lien avec les habitants, l'État et les autres collectivités territoriales. p. 8 et 9

# Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

Spécial municipales | du 3 au 17 avril 2014 - n° 183

## Les enjeux du mandat



Depuis la victoire, le 23 mars dernier, de la liste conduite par Hubert Wulfranc, la ville est engagée dans un nouveau cycle de six ans. *Le Stéphanois* fait le point sur les enjeux de ce mandat qui se déclinera autour de grandes priorités comme la jeunesse, le logement, l'emploi, l'éducation et les solidarités. p. 10 à 15

# La gauche rassemblée

Dimanche 23 mars, la liste du maire sortant, Hubert Wulfranc, a été élue au premier tour, avec 84,9 % des suffrages exprimés.



Hubert Wulfranc a appelé sa nouvelle majorité à « prendre le bâton de pèlerin » du combat politique : « Ici comme ailleurs, la ville est frappée par la crise, la majorité de nos concitoyens attend sur tous les plans une évolution favorable de leur situation. »



Hubert Wulfranc a indiqué que la page du combat politique à Saint-Étienne-du-Rouvray n'était pas tournée. « Nous serons intransigeants, nous irons au cœur des quartiers et des entreprises pour améliorer les conditions de vie des Stéphanois. »



La liste conduite par Philippe Brière, et soutenue par le NPA, a obtenu deux sièges au conseil municipal, avec 15,1 % des suffrages exprimés.



Sur le plan national, le premier tour des élections municipales a été marqué par une très forte abstention (38 %), un effondrement de la gauche (37,74 %) et une poussée de l'extrême droite (4,65 %). Source : ministère de l'Intérieur.

Municipales 2014		
Résultats à Saint-Étienne-du-Rouvray	Nbre de voix	%
Liste de rassemblement de la gauche à Saint-Étienne-du-Rouvray conduite par Hubert Wulfranc	5472	84,90%
Liste Saint-Étienne vraiment à gauche conduite par Philippe Brière	973	15,10%
<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>16671</b>	
<b>Nombre de votants</b>	<b>7647</b>	
<b>Participation</b>	<b>Nombre de bulletins</b>	<b>%/inscrits</b>
Exprimés	6445	38,66%
Blancs et nuls	1202	7,21%
Abstention	—	54,13%

## Abstention et votes nuls

Avec un taux de participation très inférieur à l'élection de 2008 (45 % contre 56 %), la majorité des citoyens stéphanois ne s'est pas déplacée aux urnes dimanche 23 mars. Le scrutin stéphanois a en outre été marqué par un taux élevé de bulletins nuls, 15,72 % des votants, un chiffre pouvant atteindre 20 % dans certains bureaux de vote. Selon Joachim Moysse, premier adjoint au maire, les chiffres du vote nul correspondent au score que fait traditionnellement la droite sur la commune, « la droite a abandonné les Stéphanois qui pouvaient se reconnaître en elle ». Quant à l'abstention, Joachim Moysse estime qu'elle trouverait son explication dans la colère qui traverse les classes les plus pauvres. « Elles marquent leur rejet des politiques nationales qui ne tiennent plus compte des couches populaires », a-t-il regretté.

# Priorité aux actions

Hubert Wulfranc a été reconduit au poste de maire pour un troisième mandat avec la volonté que Saint-Étienne-du-Rouvray demeure une « ville de mouvement, d'audace et de générosité ».

Le 28 mars, les Stéphanois se sont retrouvés en nombre à la mairie, pour découvrir leurs représentants et pour assister à l'installation du maire et de ses adjoints. Aussitôt élu, Hubert Wulfranc a tenu à rappeler le contexte très difficile dans lequel s'inscrit cette élection municipale avec « une situation sociale et économique dégradée et des évolutions institutionnelles qui pourraient conduire à l'affaiblissement des communes ». Malgré cela, il a assuré aux Stéphanois que l'équipe municipale serait encore plus « offensive » et il a souhaité d'emblée fixer la feuille de route de l'exécutif municipal.

## COHÉSION SOCIALE

Pour la cohésion sociale d'abord, il s'agira prochainement d'expérimenter les quartiers d'enfants « afin de mieux répondre aux besoins de jeux, d'activités, d'expression et de déplacements des plus jeunes ». À l'autre bout de la chaîne des générations, la Ville entend harmoniser et approfondir l'offre du guichet unique seniors au-delà de ce qui est déjà proposé pour l'habitat, les soins à domicile ou la lutte contre le vieillissement. Dans le même cadre de priorité, il est prévu de « réactualiser les mesures de solidarité du centre communal d'action sociale et d'élaborer un nouveau contrat unique ».

Au registre des actions d'aménagement urbain, l'appel à projets de l'éco-quartier Seguin-Coquelicots sera lancé dans les prochains mois. Dans le même temps,



Le 28 mars, les Stéphanois se sont déplacés en nombre afin d'assister à l'élection du maire.

la modernisation de la piscine Marcel-Parzou, associée à la réalisation d'une chaufferie biomasse, sera aussi engagée dès que possible. Enfin, dans le champ de l'économie et de l'emploi, le partenariat avec la Crea sera maintenu pour « la poursuite de l'aménagement du Technopôle du Madrillet, du parc d'activités de la Vente Olivier et le lancement du nouveau parc d'activité du Halage », sur l'ancien site d'Isover, première tranche de Seine-Sud.

## LES DÉFIS DU MANDAT

Au-delà de ces engagements qui vont se traduire rapidement en actions, le maire Hubert Wulfranc a relevé l'ensemble des « points durs » qui mobiliseront l'action municipale dans les prochains mois : baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, baisse des moyens adressés à l'Éducation nationale qui risquerait d'impacter la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, mise

à mal des associations intervenant dans le champ social, inquiétudes concernant les transferts de compétences et de finances à la future métropole et projet de contournement Est « inacceptable » dans son tracé actuel.

Et Hubert Wulfranc de conclure en misant sur un « rassemblement exigeant », concrètement « orienté à gauche » et qui devra se « matérialiser très vite ». ♦

## Agenda du conseil municipal

Durant les prochains mois, le conseil municipal se réunira à trois reprises. Jeudi 10 avril d'abord, pour la mise en place des commissions et l'élection des représentants extérieurs de la Ville. Puis le 15 mai et le 26 juin pour engager les premières grandes actions du mandat.

Pour en savoir plus Retrouvez sur le site de la Ville, les visages et les délégations des élus municipaux ainsi que le détail de tous les résultats du scrutin du 23 mars et un diaporama de l'élection du maire Hubert Wulfranc. [saintetiennerouvray.fr](http://saintetiennerouvray.fr)

## Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselet.  
Réalisation : service municipal d'information et de communication  
Tél. : 02 32 95 83 83 - [serviceinformation@ser76.com](mailto:serviceinformation@ser76.com)  
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.  
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.  
Mise en page : Aurélie Mailly.  
Infographies : Emilie Guérard, Aurélie Mailly.  
Rédaction : Sandrine Gosselet, Fabrice Chillat, Stéphane Nappez.  
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.  
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Saron, Jean-Pierre Sageot.  
Distribution : Claude Allain.  
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.  
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

# « Nous comptons sur un élan citoyen »

Au lendemain de son élection, Hubert Wulfranc revient sur le contexte institutionnel, social et économique local et sur les ambitions portées par l'équipe municipale pour les six ans à venir.



**Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?**

Je dois avouer que mon sentiment est partagé. Il y a bien sûr de l'ambition et de l'envie mais il y a aussi de nombreuses interrogations car, pour les élus locaux en général et ceux de la région en particulier, l'horizon est loin d'être dégagé. Ces interrogations étaient déjà bien présentes en 2008, lors des précédentes élections municipales. Nous étions alors préoccupés par les mauvais coups portés par Nicolas Sarkozy et le gouvernement de François Fillon contre la population et les collectivités territoriales. Six ans plus tard, il faut encore digérer une crise économique et sociale considérable. Il faut aussi que nous résistions avec nos moyens à cette vague inédite d'austérité qui ne cesse de frapper de plein fouet les hommes et les femmes de ce pays. Dans le même temps, nous sommes confrontés à une asphyxie financière des communes avec notamment une baisse continue des dotations de l'État depuis 2008 qui limite encore notre marge de manœuvre.

**D'autres incertitudes restent-elles en suspens pour l'avenir de la commune ?**

La perspective de mise en place par décret de la future métropole rouennaise en janvier 2015 laisse présager une évolution importante de l'organisation institutionnelle dans l'agglomération. J'invite les Stéphanaïses et les Stéphanaïses à se pencher sur ce changement qui risque de bouleverser très concrètement leur quotidien. Que restera-t-il de l'autonomie de gestion de la commune quand la métropole aura récupéré des compétences en termes d'urbanisme, de voirie ? J'y vois pour ma part un vrai risque de recul de l'exercice de la démocratie locale. Ces interrogations ne peuvent que nous inciter à être encore plus exigeants pour notre projet politique local. Elles doivent aussi pousser la population à se manifester et à peser sur le rapport de force.

**Faut-il comprendre qu'une partie de ce mandat se trouve dans les mains des Stéphanaïses ?**

Je suis prêt à être ambitieux et je le suis sincèrement. Mais je considère que cette ambition ne tient que si la lutte contre l'austérité, contre les inégalités et contre les discriminations prend corps à la base, dans les quartiers, les entreprises et les communes. Pour ce nouveau mandat, l'équipe municipale et moi-même comptons effectivement nous appuyer sur un élan citoyen avec des hommes et des femmes qui s'engagent et qui revendiquent légitimement une amélioration de leurs conditions de vie à partir de valeurs de gauche. La solidarité, le progrès social, l'accès au droit doivent continuer d'être défendus. Oui, ça se revendique ! Oui, ça se porte !

**Quelles sont vos priorités pour ces six prochaines années ?**

Durant ce mandat, nous avons l'intention de défendre tout ce qui peut maintenir la cohésion sociale à travers notre projet de Ville. En tout premier lieu, la jeunesse demeure une priorité majeure pour les six années à venir avec le souci de conduire des actions en faveur de l'éducation et de l'épanouissement qui profitent à tous les âges, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence. La cohésion sociale passe aussi par une attention toute particulière à toutes les familles et aux salariés modestes de la ville qui sont aujourd'hui concernés par notre politique de tarification solidaire. Il faut que chacun puisse encore et toujours accéder à la culture, aux activités sportives et à tous les domaines de la vie sociale. Ceux-là aussi sont concernés par notre offre de parcours résidentiel avec du locatif social, de la location-accession et de l'accession sociale. Toutes ces offres sont autant de niches d'épanouissement qui relèvent là encore de la cohésion sociale.

**Cette ambition de cohésion sociale prendra-t-elle d'autres orientations ?**

Je n'oublie pas non plus la popula-



tion de notre commune la plus âgée avec une attention encore plus spécifique aux plus modestes encore une fois, qui ont travaillé toute leur vie pour se retrouver avec parfois 800 ou 900 € par mois pour vivre. Il faut leur apporter en priorité des solutions pour l'accès aux soins et pour lutter contre l'isolement. Enfin, nous continuerons de lutter contre toutes les formes de discriminations qui touchent par exemple les femmes qui élèvent seules leurs enfants ou qui sont victimes de violences mais plus généralement celles et ceux qui se sentent exclus pour des questions liées à l'âge, à l'origine ou à l'état de santé. Là encore, il faut se battre afin que chacun trouve sa place dans la communauté de vie des habitants de la commune. Oui, nous allons continuer d'initier, d'inventer, d'aller chercher des contributions pour la mise en œuvre d'actions nouvelles. Le partenariat fait partie intégrante de

notre projet de Ville parce qu'on n'arrive jamais à rien tout seul. Nous allons continuer de conduire une politique solidaire et utile qui réponde à l'intérêt général tout en restant vigilants à maintenir une bonne économie générale de la dépense publique.



# Ils siègent au conseil

Les électeurs ont désigné les 35 élus qui vont siéger les six prochaines années au conseil municipal. La majorité (PC-PS-Ensemble) obtient 33 représentants, l'opposition (liste soutenue par le NPA) compte 2 élus.



**Hubert Wulfranc**  
maire

## Élus communautaires

Ils représentent Saint-Étienne-du-Rouvray au sein de l'assemblée de la Crea, future métropole à compter de janvier prochain : Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, David Fontaine, Danièle Auzou, Fabienne Burel, Marie-Agnès Lallier, Pascal Le Cousin

## Les adjoints au maire



**Joachim Moyse**  
1<sup>er</sup> adjoint  
Finances, personnel, administration générale, aménagement du territoire, projet urbain, prévention de la délinquance



**Francine Goyer**  
2<sup>e</sup> adjoint  
Action sociale et solidarité, seniors, santé, droits des femmes, activités festives



**David Fontaine**  
3<sup>e</sup> adjoint  
Affaires scolaires



**Jérôme Gosselin**  
4<sup>e</sup> adjoint  
Culture, jeunesse, communication



**Danièle Auzou**  
5<sup>e</sup> adjoint  
Transports urbains, circulation routière



**Murielle Renaux**  
6<sup>e</sup> adjoint  
Petite enfance, enfance, projet éducatif local, restauration scolaire



**Patrick Morisse**  
7<sup>e</sup> adjoint  
Bâtiments municipaux



**Michel Rodriguez**  
8<sup>e</sup> adjoint  
Sport, centres socioculturels, vie associative



**Léa Pawelski**  
9<sup>e</sup> adjoint  
Infrastructures et réseaux de communication numérique



**Fabienne Burel**  
10<sup>e</sup> adjoint  
Agenda 21, commerces et services de proximité

# Les élus délégués



**Najia Atif**  
Contrat urbain,  
cohésion sociale



**Carolanne  
Langlois**  
Insertion et forma-  
tion professionnelle



**Marie-Agnès  
Lallier**  
Gestion urbaine  
de proximité



**Catherine Olivier**  
Déchets, eau,  
assainissement



**Daniel Launay**  
Prévention des  
risques, sécurité  
civile



**Francis Schilliger**  
Logement



**Philippe  
Schapman**  
Personnes  
handicapées



**Pascal Le Cousin**  
Voirie, métropole

# Les conseillers municipaux



**Michelle Ernis**



**Daniel Vezie**



**Samia Lage**



**Pascal Langlois**



**Nicole Auvray**



**Didier Quint**



**Pascale Hubart**



**Jocelyn Cheron**



**Réjane  
Grard-Colombel**



**Antoine  
Scicluna**



**Florence  
Boucard**



**Gilles Chuette**



**Thérèse-Marie  
Ramarison**



**Gabriel  
Moba M'builu**



**Philippe Brière**



**Noura Hamiche**

Liste « Saint-Étienne Vraiment à gauche »

# Mairie : comment ça marche

## 1/ La commune et ses partenaires

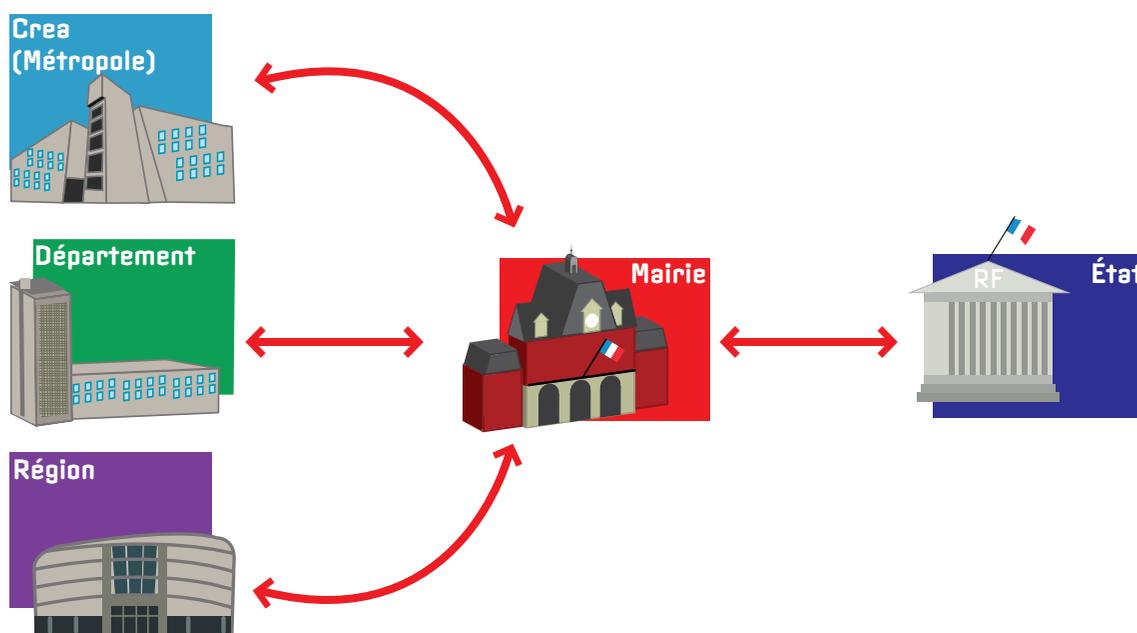
La commune entretient des partenariats et des relations institutionnelles avec l'État et avec les collectivités locales sur de nombreux sujets relatifs aux compétences de chacune.

• Avec l'État, pour la délivrance des actes d'état civil, le recensement de la population organisé par l'Insee, l'organisation des élections. En retour, les décisions prises par la commune sont examinées par les services de l'État qui organise un contrôle *a posteriori*. Le préfet vérifie ainsi la légalité des décisions municipales.

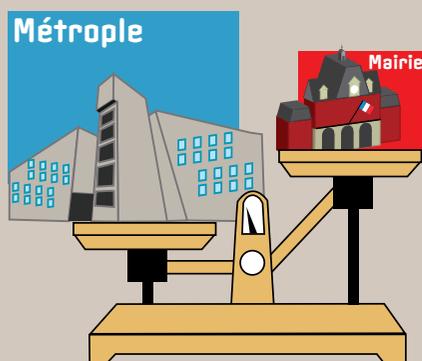
• Avec la Crea, pour l'eau, les transports, la collecte des ordures ménagères, la culture, le développement économique sur les zones d'activités, l'insertion par l'emploi.

• Avec le Département, pour les collèges, l'action sociale avec les centres médico-sociaux, la prévention spécialisée, les relais d'assistantes maternelles, la petite enfance, la culture, l'enseignement artistique.

• Avec la Région, pour la formation professionnelle, les lycées, l'enseignement supérieur.



## 2/ Avec la métropole, quel avenir pour la commune ?



En janvier 2015, il est prévu que la transformation de la Crea en métropole s'opère par décret. Cette réforme inscrite dans le cadre du projet de loi pour la modernisation de l'action publique aura pour conséquence la concentration de nouveaux pouvoirs à la métropole. Des pouvoirs délégués par l'État ou pris aux collectivités locales. Dans ce contexte, la commune pourrait perdre tout ou partie de ses prérogatives dans plusieurs secteurs majeurs.

• **Urbanisme** : la mise en place du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) pourrait priver le maire de ses choix d'aménagement sur sa propre commune. Il disposerait toujours du pouvoir de délivrer les autorisations de permis de construire mais la métropole garderait la main sur le levier financier pour ne valider que les projets qui s'inscrivent dans le cadre de ses propres orientations.

• **Voirie** : la métropole pourrait s'emparer de sujets aussi essentiels que la création, l'aménagement et l'entretien des rues et routes aujourd'hui communales, la signalisation, les parcs et aires de stationnement, le contournement Est ou les berges de la Seine.

### 3/ L'organisation du pouvoir municipal

**• Le maire**

Il est chargé de préparer et d'exécuter les décisions prises dans le cadre du conseil municipal. Il propose le budget de la commune, planifie les dépenses, passe les contrats et les marchés publics et les exécute. Il est aussi le représentant de la commune devant la justice et il pourvoit à la sauvegarde des intérêts de la commune. Enfin, le maire est un agent de l'État chargé notamment de l'état civil, de la révision et de la tenue des listes électorales.



**10 adjoints**



**8 délégués**



**16 conseillers**

**• Les élus**

Les conseillers municipaux sont élus par la population lors des élections municipales. Ils siègent au conseil municipal. On distingue les adjoints, les délégués et les conseillers municipaux. Pour la première fois ont également été élus lors de ce scrutin municipal les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de la Crea puis au sein de la future métropole.

**• Le conseil municipal**

Le conseil municipal représente les habitants et exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Il est convoqué au moins quatre fois par an et siège à la mairie. L'ordre du jour est fixé par le maire. Les séances sont ouvertes au public.



**Le conseil municipal**

**Écoles**



**Équipements**



**Restauration**



**Culture - patrimoine**



**Service social public - Personnes âgées**



**Sports**



**Petite enfance - enfance**



**• Les compétences de la commune**

La commune intervient sur de très nombreux sujets de la vie quotidienne : l'action sociale (crèche, personnes âgées), le patrimoine scolaire et l'éducation, l'entretien de la voirie communale, l'aménagement, la protection de l'ordre public, l'urbanisme, l'action économique, la santé, l'action sociale, la culture.

**• Le pouvoir des citoyens**

Le pouvoir le plus important accordé aux citoyens est le vote lors des élections municipales. Ils peuvent aussi assister au conseil municipal et interpeller le maire ou ses adjoints lors des permanences.



# Les Stéphanois, acteurs de leur ville



**Durant les six prochaines années, l'équipe municipale prévoit de décliner son programme autour de grandes priorités : jeunesse, éducation, citoyenneté, santé, emploi, solidarité, accès aux droits, sport, culture... Pour mener à bien son action, le maire et les élus municipaux invitent tous les Stéphanois à prendre la parole et à s'impliquer pour construire la ville de demain.**

**D**epuis 2008, la Ville a résolu de s'engager dans une nouvelle dynamique avec l'objectif d'améliorer le quotidien des Stéphanois et de permettre à chacun de s'épanouir quels que soient son âge, son origine et ses ambitions pour l'avenir. Le projet de Ville prend en compte des sujets aussi essentiels que les déplacements urbains, la préservation du patrimoine naturel, l'amélioration de l'accès aux droits, à l'emploi, à l'éducation et à la santé.

« Mais pour que le projet soit durable, il faut qu'il soit partagé. C'est pour cela que nous avons souhaité que les Stéphanois deviennent concrètement des acteurs de la ville et que chacun puisse avoir son mot à dire pour construire la ville de demain », explique Matthieu Charlionet, chargé de mission démocratie locale. En 2013, cela s'est concrétisé par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires avec une série de rencontres qui a permis de recueillir la parole des parents d'élèves, des enseignants et des représentants

de la Ville en charge du projet éducatif local. Pour l'évaluation d'Unité aussi, « nous avons interrogé en trois ans près de 400 Stéphanois qui ont contribué à l'amélioration de ce dispositif d'inscription et de tarification solidaire des activités ou services municipaux ».

## Visions d'avenir

Forte de cette implication de la population, la Ville entend bien continuer de décliner ce principe de démocratie participative durant les six prochaines années. « À l'image de ce que nous avons fait avec les ateliers urbains citoyens menés en 2012-2013 pour concevoir le futur quartier Marc-Seguin. Durant cette étape de réflexion et de co-élaboration, la participation des habitants a été déterminante. Elle nous incite logiquement à poursuivre dans cette voie. Près de 50 habitants ont suivi ce projet pendant plus d'une année. Toutes les questions ont été soulevées sur les types d'habitations,

la voirie, l'accès aux transports », précise Matthieu Charlionet. Parmi les autres grands sujets qui devraient mobiliser les Stéphanois dans les mois à venir, il y a aussi le tracé du contournement Est et bien entendu la mise en place de la future métropole. « Nous comptons sur l'engagement citoyen de chacun pour peser dans la balance et pour que soient pris en compte par la métropole les besoins de notre population. La mise en place de cette nouvelle collectivité risque en effet de déconnecter totalement les décideurs des réalités du terrain. La démocratie locale serait alors remise en cause », insiste Matthieu Charlionet. Enfin, l'Agenda 21, validé en 2010 et rattaché au projet de développement durable de la Ville, sert de cadre aussi à des initiatives co-élaborées avec les habitants pour les nouveaux cheminements à inventer, l'amélioration de l'isolation des bâtiments anciens ou encore l'appropriation des berges de la Seine. ♦

# Plus de droits, l'affaire de tous

**Tarification solidaire élargie, simplification des démarches, soutien accru aux seniors, action pour l'égalité femmes-hommes, la solidarité stéphanaise renforce ses domaines d'intervention.**

**L**es droits doivent être garantis à tous. En 2011, dans le cadre d'Unicité, la Ville mettait en place sa politique de tarification solidaire, garantissant à chaque Stéphanois, quels que soient ses revenus, l'accès aux activités sportives, de loisirs, aux Animalins et à la restauration municipale. « *Nous allons étendre la tarification solidaire aux seniors*, affirme Marie-Pierre Rodriguez, responsable du service solidarité et développement social, *40 % des usagers des foyers et résidences pour personnes âgées (RPA) bénéficieront d'une réduction de tarif.* » Un guichet unique seniors sera également mis en place en 2015. « *Il concernera autant le maintien à domicile que les animations.* » 2015 verra en outre le début de la restructuration complète des logements de la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat.

## Toutes générations confondues

« *Les agents de la Ville se rendant chez les Stéphanois ont été formés pour les aider dans leurs démarches contre l'habitat indécents* », ajoute la responsable municipale. Dans le même temps, les démarches seront simplifiées pour accéder aux aides sociales. « *Il n'y aura plus besoin de multiplier les documents : le loyer et les revenus suffiront pour*



Avec la tarification solidaire étendue aux seniors, 40 % des usagers des foyers et résidences pour personnes âgées bénéficieront d'une réduction de tarif.

*constituer un dossier.* » Un meilleur accès aux droits concerne aussi les Stéphanoises, tous âges et revenus confondus. La Ville travaille à une plus grande régularité des actions pour l'égalité femmes-hommes. « *Et non plus seulement aux grandes dates du 8 mars (journée internationale de la femme) et du 25 novembre (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes)*, assure la responsable. *La lutte contre les stéréotypes sexuels fait partie de nos priorités.* » Sur ce dernier dossier, la Ville a d'ores et déjà sensibilisé les personnels des Animalins et des centres de

loisirs. L'égalité femmes-hommes est, comme la solidarité sociale et tarifaire à tous âges, l'une des clés

de voûte de la cohésion sociale stéphanaise. ♦

## Une 3<sup>e</sup> résidence seniors à Saint-Yon

Via l'Établissement public foncier de Normandie (EPF), la Ville a fait l'acquisition de l'ancien terrain de Troc de l'île, rue Saint-Yon. Il est mis en réserve foncière pour la construction d'une troisième résidence pour personnes âgées (RPA). L'établissement est une alternative entre le maintien à domicile et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad) et permettra aux seniors autonomes ayant besoin d'aides ponctuelles de bénéficier de services de proximité mutualisés.

## Culture et sport pour tous

## La richesse du collectif

Parce que l'accès à la culture et au sport participe de l'épanouissement personnel et du lien social auquel chacun peut prétendre, la Ville souhaite consolider et développer des actions à destination de tous les publics. C'est pourquoi Le Rive Gauche continuera d'être un lieu d'accueil pour des projets participatifs où la population aura pleinement sa part.

L'espace multimédia de la bibliothèque Elsa-Triolet contribuera de plus en plus à favoriser l'accès à l'information numérique et la formation à l'usage de l'informatique pour toutes les générations. Dans un même élan, les centres socio-culturels et le conservatoire sont voués à créer encore davantage de liens entre les enfants, les familles, les associations, les Animalins et les

écoles. Enfin, la Ville maintiendra son soutien auprès des clubs sportifs et engagera, dans les prochains mois, un programme d'amélioration des équipements municipaux avec notamment la rénovation des bassins de la piscine Marcel-Porzou. ♦

# Une ville à hauteur d'enfant

**Le mandat qui s'ouvre poursuit l'objectif d'une ville qui soit, dans toutes ses fonctions, accessible et bienveillante à l'égard des enfants. Mais l'effort devra s'inscrire dans une logique de co-construction avec les usagers.**

**D**ès 2009, la Ville mettait en place les Animalins dans le cadre de son projet éducatif local (PEL). Anticipant de quatre ans la réforme des rythmes scolaires, ces espaces éducatifs périscolaires proposaient aux écoliers stéphanois des temps dédiés à l'aide aux devoirs et aux activités culturelles et sportives. « *L'enjeu de ce mandat est de monter en gamme, d'améliorer l'existant et les services déjà rendus* », explique Jérôme Lalung-Bonnaire, coordonnateur du PEL.

À l'horizon : la généralisation des espaces partagés entre l'école et le quartier (à l'image des aires de jeux de l'école Louis-Pergaud), la qualification des équipes des Animalins ou encore le renforcement du bio et des filières courtes (producteurs locaux) dans les restaurants scolaires.

## Premiers servis

« *Grâce au projet de Ville, nous travaillons pour être prêts lorsqu'arriveront les financements de nos partenaires* », assure le coordonnateur du PEL. Cette réactivité per-



La Ville développera les aires de jeux partagées entre l'école et le quartier.

mettra, dès que la démographie le rendra nécessaire, la création de places supplémentaires en crèche ou le développement de la scolarisation des enfants dès 2 ans.

Ses principales briques ayant ainsi été posées, le PEL ne recherche pas l'empilement de dispositifs, il œuvre au contraire à la fluidification des espaces existants, « *afin que chacun puisse s'ouvrir des espaces de réalisation et d'émancipation* ». Pas de ville à hauteur d'enfant, donc, sans espaces d'émancipation. Mais rien ne peut non plus se construire de solide sans la participation des usagers. Les éléments d'évaluation des Animalins seront donc renouvelés, les citoyens davantage sollicités. « *Nous ne sommes pas dans une logique de consommation, affirme Jérôme Lalung-Bonnaire. Les gens sont beaucoup plus pro-*

*moteurs de l'intérêt général qu'on ne le croit. Plus ils contribueront aux politiques publiques, plus on sera intelligents.* »

La démarche n'est donc pas de rendre un service consommable mais bien de construire avec les

usagers. « *La co-construction fait des gens plus heureux et plus malins, souligne le responsable municipal, et des gens plus heureux et plus malins, ça donne une société meilleure, c'est peut-être utopique, mais c'est notre pari.* » ♦

## Place aux jeunes

« *Il s'agit de poursuivre les actions engagées en faveur de l'accès aux droits* », rappelle Romuald Folléas, responsable du service jeunesse de la Ville. Durant les six prochaines années, il sera donc question de consolider notamment les dispositifs mis en œuvre pour prévenir le décrochage scolaire avec Horizons études et le Programme de réussite éducative pour les enfants de 2 à 16 ans et les adolescents de 16 à 18 ans. « *L'accompagnement personnalisé que nous avons initié depuis plus d'un an porte ses fruits* », précise Romuald Folléas. Enfin, les packs jeunes (santé, logement, citoyenneté) restent plus que jamais d'actualité avec d'ores et déjà de nouvelles thématiques en réflexion sur l'emploi, la recherche de stages ou encore la mobilité.

# Le soin en réseau

Dans le cadre du contrat local de santé (CLS), la Ville travaille à maintenir l'offre de soins de son territoire et à rendre ce dernier plus attractif pour les jeunes professionnels de santé.

La Ville n'a pas la main sur l'offre de soins mais elle peut, via son contrat local de santé (CLS), impulser des dynamiques auprès des professionnels du secteur. L'une d'entre elles portera notamment sur une mise en réseau de ces professionnels de santé et sur un partage plus resserré des informations et des problématiques du territoire entre tous les acteurs de la prévention et du soin présents sur la commune.

« L'une des pistes évoquées par la Ville avec les médecins, infirmières, paramédicaux et pharmaciens stéphanois serait la création d'un équipement pluridisciplinaire où la promotion de la santé croiserait l'offre de soins, explique Pierre Creusé, en charge du CLS. L'idée serait de faciliter les conditions de travail des professionnels de santé, indique-t-il, et qu'elles soient adaptées aux besoins des Stéphanois. »

À défaut d'un regroupement physique au sein d'un même bâtiment, c'est la mise en place d'une collaboration accrue entre les professionnels de la santé et de la prévention qui garantirait, aux patients comme aux soignants, une meilleure prise en charge, assure Lucile Frétigny, responsable du service des affaires économiques. « Les professionnels de santé se connaissent entre eux mais jamais autour d'un territoire. Nous pouvons agir pour partager avec eux les problématiques de



Afin d'assurer une offre de soins de qualité, la Ville se doit d'être attractive.

notre territoire, comme le vieillissement, le diabète, la mortalité prématurée... »

## Prévention et jeunes médecins

Quant à la prévention, mieux coordonnée avec les professionnels de santé, elle permettrait de réduire de manière significative un bon nombre de maladies saisonnières.

« On a remarqué, note le responsable du CLS, qu'une campagne sur le lavage des mains permettrait de diviser par deux les cas de gastro-entérites. De telles actions partagées soulageraient les cabinets médicaux. » En outre, la mise en réseau des médecins leur permettrait de se dégager du temps pour l'administratif et de se répartir les patients lors des épidémies saisonnières.

L'enjeu est de taille pour le territoire stéphanois : assurer d'ici dix ans le renouvellement des médecins qui partiront à la retraite. « Pour maintenir l'offre de proximité que requiert notre territoire, nous avons besoin de le rendre plus attractif auprès des jeunes médecins, souligne Lucile Frétigny, et pour cela il faut favoriser leurs conditions de travail. » ♦

## Économies d'énergie



## Bien entre les murs

Améliorer le bien-être des gens tout en faisant des économies. La formule paraît trop belle pour être vraie. Et pourtant... Tel est l'objectif désormais bien engagé du marché public de performance énergétique (MPPE). « L'amélioration énergétique des bâtiments communaux permettra de réaliser 24% d'économie, soit 200 000 euros, expose Ludovic Arnold, en charge du MPPE à la Ville, mais le plus important reste le bien-être des écoliers et des usagers stéphanois. » D'ici à

l'été prochain, ce seront près de la moitié des écoles primaires et maternelles qui verront leurs isolations phoniques ou thermiques renforcées. « Cela permet aux enfants de travailler dans un cadre plus confortable », ajoute le responsable du MPPE. La maternelle Pierre-Sémard sera ainsi entièrement rénovée à la rentrée. « En trois ans, l'école aura vu sa performance énergétique entièrement revue. » ♦

# Emplois et services compris

**En termes d'emploi et d'économie, la priorité de la Ville reste de développer une activité et un réseau de services de proximité qui répondent aux besoins des Stéphanois et qui s'intègrent dans le projet d'aménagement de la commune.**

**A**ujourd'hui, l'économie stéphanoise repose sur un socle de 14 000 emplois répartis sur près de 1 000 établissements. Dans les années à venir, ces chiffres devraient progresser grâce notamment au développement des zones d'activités réparties sur le territoire de la commune.

## Maintenir et créer des emplois

Du côté du Technopôle du Madrillet d'abord, la récente livraison de la pépinière Écopolis constitue une bonne nouvelle pour toutes les entreprises innovantes qui œuvrent en faveur de l'éco-construction. À deux pas, juste de l'autre côté de l'avenue Isaac-Newton, le centre de formation des apprentis (CFA) Lanfry devrait investir ses nouveaux locaux en 2015 pour former de futures générations de bâtisseurs, en lien avec des filières développées par le lycée Le Corbusier.

Sur le Creaparc de la Vente Olivier ensuite, quatre nouvelles entreprises se sont installées dans les premiers mois de l'année 2014 sur ce site qui bénéficie à la fois d'un cadre de verdure rare et d'un accès aux principaux axes routiers du département vers Caen, Paris et Le Havre. Ces installations quasi simultanées ont permis l'arrivée d'environ 130 salariés sur la zone. Dans les mois à venir, la Vente Olivier s'apprête à entamer une nouvelle phase de développement avec la commercialisation à court terme de trois hectares supplémentaires. Enfin, les prochaines années seront aussi largement consacrées



De futures générations de bâtisseurs devraient être formées au Technopôle du Madrillet.

à l'aménagement de Seine Sud qui représente un potentiel de 6 000 emplois sur Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel, Sotteville-lès-Rouen et Amfreville-la-Mivoie. « *Les premières commercialisations pourraient avoir lieu dès 2016 sur la zone correspondant à l'ancien site d'Isover avec potentiellement la création de 200 à 300 emplois directs et indirects* », précise Lucile Frétiigny, responsable du service des affaires économiques de la Ville. Une satisfaction pour l'équipe municipale qui n'a eu de cesse depuis plus de cinq ans d'offrir une nouvelle vie à ces terrains qui furent autrefois très industrialisés et qui ont été progressivement abandonnés

suite au départ de grandes entreprises comme Grande-Paroisse ou Francolor.

## Soutenir la diversité

Dans le même temps, les 250 commerces et services de la ville constituent là encore un atout important pour la vitalité économique locale. La diversité de cette offre de proximité permet de répondre à la fois aux besoins des habitants mais aussi aux attentes des étudiants et des salariés qui étudient et travaillent au sein de la commune. Pour maintenir cette qualité de services, la Ville entend consolider les deux grands pôles situés

sur le centre ancien et sur le centre Madrillet tout en veillant à compléter cette offre à l'échelle des quartiers y compris au niveau des entrées de ville. « *Concrètement, nous faisons en sorte d'accompagner les projets de création, d'installation et de développement et de soutenir le commerce local sous toutes ses formes, notamment lorsqu'il s'agit des marchés installés sur la place de la Fraternité et sur la place de l'Église* », explique Lucile Frétiigny. Sur ce point particulier encore, il sera question à la fois de sauvegarder l'offre actuelle car elle répond à un besoin réel tout en essayant de la faire évoluer pour répondre aux attentes des commerçants et des consommateurs. ♦

# Micro-chirurgie

**La Ville a connu quelques-unes des plus importantes opérations de renouvellement urbain de la région. Même si de grands projets restent d'actualité, les efforts se concentrent désormais sur des enjeux plus ciblés.**

Ces dix dernières années, plus de 1 100 logements ont été démolis et reconstruits, 960 autres ont été réhabilités et 526 logements étudiants sont sortis de terre. Ces réalisations ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des Stéphanois. Le mandat qui s'amorce ne connaîtra toutefois pas la même profusion de chantiers. « *Les efforts porteront sur la consolidation et la rénovation de l'existant*, affirme Déborah Lefrançois, responsable de l'urbanisme. *Nous allons désormais faire de la micro-chirurgie, même si la Ville travaille encore sur des projets importants.* » Parmi ces grands projets, le futur quartier Marc-Seguin, les logements du Pré de la Bataille (lire encadrés) ou une réflexion sur l'emprise de l'ancien foyer Adoma, au Château blanc. « *L'objectif pour 2020, assure la responsable de l'urbanisme, est de dépasser la barre des 30 000 habitants sur la commune, voire de tendre vers les 35 000.* » Mais au-delà de ces projets d'envergure, l'accent sera mis sur la lutte contre le mal-logement. « *Nous continuerons d'épauler les propriétaires qui souhaitent lutter contre l'habitat indigne.* » Un travail sera également entrepris pour inter-

venir sur les copropriétés dégradées et rénover le bourg ancien...

## Participation citoyenne

Le futur quartier Marc-Seguin préfigure la manière dont la ville entend se construire, non pas seulement pour, mais avec ses habitants. Ce projet a en effet été co-élaboré avec des Stéphanois volontaires de l'atelier urbain citoyen, à l'image d'Annie Geslin, qui, sans être riveraine du futur quartier, s'est néanmoins « *presque passionnée* » pour la mise en place des différents scénarios d'aménagement : « *L'atelier a bien fonctionné, j'ai l'impression que les idées que j'ai pu proposer ont été globalement entendues* », se réjouit-elle.

D'autres participants à l'atelier, comme Colette Loire, riveraine du futur quartier, portent toutefois un regard plus mitigé sur cette co-élaboration : « *Je suis déçue que le scénario retenu comporte des immeubles mais je suis consciente qu'on ne peut pas satisfaire les avis de chacun.* »

La co-élaboration citoyenne demeure cependant très importante pour la Ville, d'autant que le levier du financement de l'urbanisme pourrait dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 être transféré à la future métropole. « *On ne sait pas encore comment tout ça va s'organiser*, prévient la responsable municipale de l'urbanisme, *mais on n'est pas sûr que la Ville et les citoyens puissent garder la main sur l'outil de planification urbaine.* » Devant ce possible transfert de compétence, ajoute-t-elle, « *il est important de continuer à co-élaborer nos projets urbains avec les habitants, ça pèse dans la balance quand la population se prononce sur les choix urbains.* » ♦



Après les importantes opérations de renouvellement urbain réalisées depuis dix ans, les chantiers à venir porteront sur la consolidation et la rénovation de l'existant.

## Futur quartier Marc-Seguin

Les 275 logements du futur quartier Marc-Seguin, situé aux abords du rond-point des Coquelicots, sortiront de terre en trois phases d'ici 2018-2019. Ils se répartiront en 112 logements sociaux, 133 en accession à la propriété et 30 en prêt social à la location-accession (PSLA). La première tranche sera réalisée en 2015.

## Pré de la Bataille

Sur le terrain occupé par l'ancien centre d'aide par le travail du Pré de la Bataille acheté par la Ville via l'Établissement public foncier de Normandie, le Foyer stéphanois livrera en septembre 31 logements sociaux.

# Paroles de Stéphanaïis

À l'occasion du scrutin municipal qui s'est déroulé le 23 mars dernier, *Le Stéphanaïis* est allé à la rencontre des habitants pour recueillir leurs attentes et leurs idées pour l'avenir de la ville.

## Formation

**J**e voudrais qu'on maintienne les efforts en faveur de la formation et de la réinsertion professionnelle, que la nouvelle équipe préserve la sécurisation des quartiers et l'accès à la culture et au bien-être. Je voudrais que la Mief et la mission locale continuent d'aider les gens dans leurs recherches d'emploi et qu'elles les accompagnent avec la même écoute et bienveillance.

Frédérique, 47 ans,  
clerc d'avoué, le Bon Clos

## Devoir civique

**J**e n'attends rien de ce mandat, je trouve que ça stagne, il n'y a pas d'évolution. Je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de listes. J'ai voté par devoir civique.

Patrick, 58 ans,  
garagiste, centre ancien

## Espaces de jeux

**D**es logements pour tous et accessibles à tous. Imposer les transports gratuits, plus de fréquence pour les bus et les métros avec une plus grande amplitude horaire. Renforcer la vie sociale. Développer les espaces de jeux et de détente pour les jeunes enfants.

Jean-Paul, 69 ans,  
retraité, les Aviateurs

## Impôts locaux

**J**e voudrais moins d'impôts locaux. Je suis content du travail des associations, je voudrais qu'on reste dans la continuité pour les enfants, un peu plus de sécurité, même si ce n'est pas ce que je préfère.

Laurent, 40 ans,  
analyste-programmeur,  
parc Fleury

## Écoles

**J**e voudrais des améliorations au niveau des écoles. Il y a trop de changements avec la réforme des rythmes scolaires mais je suis globalement satisfaite.

Jamila, 37 ans,  
mère au foyer, Langevin

## Préserver la planète

**P**eser sur la Région et la Crea pour maintenir et favoriser les liaisons ferroviaires et fluviales. Les questions environnementales sont très importantes. Il faut tout faire pour combattre la pollution et préserver la planète. La qualité des modes de transport peut vraiment améliorer la vie.

Philippe, 49 ans, cheminot, Madrillet

## Culture

**J**e voudrais qu'on garde le même bon niveau de culture.

Jean-Paul, 62 ans,  
retraité, quartier de  
l'Industrie

## Commerces

**L**es impôts locaux sont trop lourds. Je voudrais davantage de commerces de proximité, une pharmacie près de chez moi, des espaces verts mieux entretenus et plus grands.

Anne, 59 ans,  
à la maison, quartier de l'Industrie

## Loyers moins chers

**O**n voudrait demander au maire un terrain de foot synthétique, un skatepark et des loyers moins chers pour nos parents, des bus gratuits et plus nombreux.

Ramon, 12 ans, Mohamed, 11 ans,  
Valentin, 14 ans, collégiens